

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS POUR LE RÉGIME UNIVERSEL ET LA CAPITALISATION

Une étude du Cercle de l'Épargne

Artisans, commerçants, professions libérales, entrepreneurs individuels ou gérants majoritaires de société, portent en raison de la spécificité de leurs activités un regard différencié sur notre système de protection sociale. À partir de l'examen des résultats de l'enquête 2019 du Cercle de l'Épargne et d'Amphitéa « Les Français, la retraite et l'épargne », les équipes du Cercle décryptent dans une étude consacrée aux indépendants, les attentes des 2,87 millions de travailleurs non-salariés en matière de retraite.

Les indépendants inquiets face à l'évolution des retraites

Les travailleurs indépendants, partagent avec le reste de la population la crainte de ne pas disposer d'une pension suffisante pour vivre correctement à la retraite. Ils sont ainsi 77 % à considérer que leur pension est ou sera insuffisante contre 69 % en moyenne en France. Chez les artisans et les commerçants le taux d'insatisfaction grimpe même à 84 % dont 45 % de très insatisfaits. De fait, le montant moyen de la pension de droit direct (y compris majoration pour enfants) d'un commerçant (490 euros) ou un artisan (700 euros) est nettement plus faible que celui d'un salarié du régime général (1 390 euros) ou d'un professionnel libéral (1 970 euros).

Les indépendants favorables au report de l'âge de départ à la retraite

En moyenne, les indépendants partent plus tard à la retraite que la moyenne des Français. En 2017, l'âge moyen de liquidation des droits à la retraite est de 62,6 chez les artisans et de 63,5 ans chez les commerçants et 64,8 ans chez les professions libérales quand il est de 62,5 ans pour les salariés du privé. Cette situation les conduit à ne pas être hostiles à un report de l'âge de départ à la retraite. 56 % sont prêts à travailler à plein temps jusqu'à 65 ans ou à travailler jusqu'à 67 ans mais à temps partiel les trois dernières années. Malgré tout ils éprouvent tout comme le reste de la population une nostalgie pour la retraite à 60 ans.

Les indépendants favorables à la création d'un régime de retraite universel

Considérant, à tort ou à raison, que leur régime d'assurance vieillesse est moins protecteur que celui des salariés du privé ou celui des fonctionnaires, les travailleurs indépendants soutiennent massivement l'introduction d'un régime universel dans lequel chacun recevrait une pension dont le montant serait fonction des cotisations versées durant sa vie active (52 %) quand seulement 34 % des Français se déclarent

favorables au régime universel sans prise en compte des éventuels particularismes propres à chaque activité ou statut professionnel. Ils sont par ailleurs moins nombreux à défendre le maintien du statu quo. De fait, les indépendants portent un regard sévère sur le système actuel de retraite qu'ils jugent à la fois inefficace (81%) et injuste (79 %).

Épargne retraite, des indépendants toujours en pointe

Les travailleurs indépendants, afin d'améliorer leur niveau de pension, sont les plus enclins à épargner en vue de la retraite.

Contacts presse :

Sarah Le Gouez

06 13 90 75 48

slegouez@cercledelepargne.fr